

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU 7 Décembre 2023**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

**Délibération N° 36 – 2023**

**OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
AVANT VOTE DU BUDGET 2024**

**L'an deux mille vingt-trois**, le sept Décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Châteaubourg**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **33**

Qui ont pris part au vote : **35**

Date de convocation du Comité : **21 Novembre 2023**

**Etaient présents** : MORFIN Magali, SEIGNOBOS Éric, TAKES Karine, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian (Pouvoir de Mr THOMAS Christophe), MACHISSOT Ginette, GINE Bernard, DEVISE Stéphane (suppléant), BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella, BROTTES Bernard (Suppléant), LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, DELOCHE Michel, LYONNAIS Patrice, PEYROUSE-VETTER Roselyne, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, BRUN Gilles, CHAMBONNET Daniel (Suppléant), CHABOUD Stéphan, LE GALL Matthieu, DIETRICH David (Pouvoir de SIMON Anne), TOURTET Lysiane, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

**Etaient excusés ou absents** : MIZZI Michel, JULIEN Brice, RIAILLON Jean, DROGUET Xavier, BADARD Christine, LAFAGE Stéphane, DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard, CIMAZ Michel, MATHIEU Clémence, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, BOUCHARDON Benoît, THOMAS Christophe (Pouvoir à ALIBERT Christian), GERLAND Brice, GARAYT Frédéric, PRALY Thérèse, LEBRE Gilles, SIMON Anne (Pouvoir à David Dietrich), GOUMAT Laëtitia, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, COULMONT Hervé, DEFAIVRE Claude, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice,

**Secrétaire de séance** : Mme TAKES Karine

## Délibération N° 36 – 2023

### **OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2024**

**LE RAPPORTEUR : Madame BSERENI Stella, Vice-Présidente.**

Selon les dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

### **DELIBERATION :**

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**-autorise** le Président, dans l'attente du vote du budget 2024, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023, selon le détail suivant :

Chapitre	Article	BP 2023 hors RAR	Limite des crédits avant vote BP 2024
20	2031 - Frais d'études	200 000.00 €	50 000.00 €
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>		<b>200 000.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>
21	2111 - Terrains nus	100 000.00 €	25 000.00 €
21	2183 - Matériel de Bureau et Informa	5 000.00 €	1 250.00 €
21	2184 - Mobilier	5 000.00 €	1 250.00 €
21	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	624 454.00 €	156 113.50 €
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>734 454.00 €</b>	<b>183 613.50 €</b>
23	2315 - Travaux en cours	3 832 973.80 €	958 243.45 €
<b>Total Immobilisations en cours</b>		<b>3 832 973.80 €</b>	<b>958 243.45 €</b>
<b>Total disponible avant vote du budget 2024</b>			<b>1 191 856.95 €</b>

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
**Christian ALIBERT**



**Transmis au contrôle de légalité le 11 Décembre 2023**

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 007-200093128-20231207-36\_2023-DE